

# Les déclarations gouvernementales de la Communauté française et de la Région wallonne et les combats de la Ligue des familles pour l'année 2010

## Mode d'emploi

Le premier point de l'analyse reprend deux volets. Le premier fait le point sur les intentions générales de l'accord régional de juillet 2009. Le second volet présente les mesures à propos desquelles il y a un réel accord après confrontation au principe de réalité : celui des finances publiques existantes.

Le deuxième point rappelle les interpellations de la Ligue des familles adressées aux candidats aux élections régionales et communautaires 2009 ainsi que les combats de notre mouvement.

Ensuite, sous forme d'un tableau, nous mettons face à face nos attentes et les mesures effectivement envisagées.



# 1. Juillet 2009, projet de déclaration communautaire gouvernementale: « Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire »

## 1.1. Les intentions générales

- Adoption d'une **stratégie commune de développement**, un **pilotage à trois de l'espace Wallonie/Bruxelles** :
  - les gouvernements de Région wallonne, de Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire francophone mèneront une action conjointe pour plus de cohérence (vision globale des enjeux) et de coordination ;
  - reposant sur deux régions fortes, vise à travailler ensemble dans un certain nombre de compétences communes ;
  - facilité par la symétrie des compositions politiques des nouvelles majorités ;
  - avec la présence de ministres communs aux Régions et à la fédération Wallonie-Bruxelles, même Président pour la Communauté française et la Région Wallonne.
  
- **Partage de deux objectifs généraux** :
  - Une énergie partagée entre les différents gouvernements ;
  - Une société durable, humaine et solidaire : émancipation des personnes et solidarité, vers le développement durable et la société de la connaissance.
  
- **Ciblage de cinq secteurs prioritaires majeurs** :
  - Le capital humain : vers un enseignement d'excellence pour tous, formation, recherche, innovation ;
  - Le redéploiement de l'économie vers le développement durable : plan Marshall 2.Vert, en Wallonie et à Bruxelles ;
  - Les métiers du cœur et les politiques sociales : développement des services aux personnes, créateurs d'emploi ;
  - La qualité de vie et le cadre de vie des citoyens : par une politique de logement, de mobilité et d'environnement audacieuse ;
  - La gouvernance publique : éthique et efficacité (réformes à mener).

## 1.2. Le contexte économique et financier : « Un budget rigoureux et volontariste qui préserve l'essentiel » dans un contexte de crise économique (13 octobre 2009)

- **La crise financière** a provoqué un effondrement des recettes à tous les niveaux de pouvoir et à politique constante, les budgets enregistreront des déficits importants dans les prochaines années. Sortir de la crise financière prendre du temps, nos décideurs le réaffirment : *Les citoyens ne doivent pas payer une seconde fois la crise. (...) l'heure n'est pas aux grandes déclarations et propice aux « cadeaux »*. Nous voilà avertis. La logique adoptée est celle de la baisse des dépenses et d'une dynamique d'augmentation des recettes, sans toucher aux emplois. Avec en ligne de mire la nécessité d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015.
  
- **Economies à réaliser en 2010 : 586 millions d'euros.**  
Les Gouvernements ont donc réussi à dégager 447 millions d'euros d'économie notamment en renonçant à des politiques nouvelles (jours blancs, mesures SNCB, chèques sport, etc.), par le lissage du refinancement des moyens de fonctionnement de l'enseignement ou encore par la suppression de crédits facultatifs. 109 millions d'euros ont été trouvés par la mobilisation des réserves, une meilleure perception des impôts régionaux, la mise en œuvre d'une fiscalité plus équitable ou le recalibrage des ecobonus/ecomalus.
  
- **Les balises de ce gouvernement** : l'Enseignement, le Développement durable et l'Emploi.

## 2. Les positions de la Ligue des familles (2009)

### 2.1. Les interpellations aux élections régionales et communautaires 2009

Au printemps 2009, la Ligue des familles a entamé une tournée de rencontres et de débats régionaux avec des candidats aux élections régionales et communautaires, en vue des élections du 7 juin 2009. A Bruxelles et en Wallonie, près de 20 petits déjeuners avec des hommes et des femmes politiques ont permis à nos membres de questionner le politique et de débattre avec lui autour d'une série d'interpellations.

- **Se loger et se déplacer** : comment développer un ensemble cohérent de politiques en matière de logement et de mobilité, qui s'adapte aux évolutions des itinéraires des parents ? Quelles sont les articulations entre les politiques d'aménagement du territoire, de déplacements et d'habitats ? Comment faire pour que les mesures d'aides aux économies d'énergie bénéficient au moins autant aux locataires qu'aux propriétaires ? Et que ces dernières profitent à ceux qui en ont le plus besoin ? Etes-vous favorable à une régulation des loyers ? Si oui, comment ? Avec quels moyens augmenter l'offre de logement social ? Comment limiter l'usage de la voiture ?
- **Lutter contre l'échec scolaire** : face à la réalité de l'échec scolaire, comment faire pour que l'école se réapproprie sa mission de réussite scolaire pour tous ? Comment lutter contre la privatisation et la marchandisation des cours de rattrapage ? Comment valoriser la fonction, le rôle et le statut des enseignants ? Etes-vous favorable à une durée de 5 ans pour la formation des enseignants ? Quel est votre avis sur les réseaux scolaires ? Face au malaise général des acteurs de l'école (parents, enseignants, jeunes), ne pensez-vous pas qu'il est temps pour une grande révolution ?
- **Accueillir en extrascolaire** : que penser des rythmes scolaires (annuel, hebdomadaire, journalier) de notre système ? comment mieux articuler les rythmes de l'école aux rythmes du monde social et professionnel ? Etes-vous favorable à une augmentation du montant global consacré à l'accueil extrascolaire ?
- **Se nourrir** : Etes-vous favorable à considérer les temps de repas comme des temps scolaires ? Faut-il contraindre les écoles et les opérateurs de restauration à intégrer des critères de qualité pour les repas (prix, diversité, santé, agriculture biologique, locale, équitable) ?
- **Simplifier les niveaux de pouvoirs** : êtes-vous prêt à faire le saut des niveaux de pouvoirs afin de sortir de l'impuissance des pouvoirs publics à mener des politiques fortes, cohérentes, coordonnées et à long terme ? Par exemple, en matière d'accueil de la petite enfance (champ politique qui touche à de très nombreux niveaux de pouvoir), êtes-vous prêt à impulser une politique active de soutien à la parentalité permettant une conciliation des temps professionnels, familiaux et personnels, contribuant à l'égalité entre les hommes et les femmes ?

### 2.2. Les trois combats communautaires et régionaux à mener

Les instances de la Ligue des familles (Conseil d'Administration et Assemblée générale) ont déterminé 6 combats à mener dans les années futures. Trois d'entre eux concernent directement les compétences des régions et de la Communauté française.

#### **Une refonte des rythmes scolaires journaliers, hebdomadaires et annuels.**

La Ligue des familles, représentative de parents et d'usagers, dénonce certains blocages du système scolaire.

Nous pensons que des questions taboues doivent être largement abordées: le sens de l'école, l'évaluation des compétences, le Pacte scolaire et les réseaux d'enseignement, la formation et le travail en équipe des enseignants, le rôle pole des parents, les rythmes scolaires.

Nous proposons d'ouvrir un débat participatif pour une refonte des rythmes scolaires journaliers, hebdomadaires et annuels pour dispenser un enseignement de qualité et assurer une qualité de vie des enfants à l'école et autour de l'école. La Ligue des familles se mettra en campagne avec d'autres pour décortiquer les enjeux de cette question, dès le 6 février 2010. Campagne L'école en questions, [www.ecoleenquestions.be](http://www.ecoleenquestions.be)

### **Des services pour vivre ensemble : un financement public pour l'accueil de la petite enfance qui permette des services collectifs disponibles, flexibles et de qualité**

Nous dénonçons le manque criant de place pour l'accueil de la petite enfance et le manque de flexibilité de l'offre face aux contraintes professionnelles que vivent les parents. Nous estimons qu'il est toujours urgent de développer des politiques de financement des services publics qui soutiennent une gestion efficace de l'accès aux places d'accueil disponibles et répondent aux demandes des parents. Le développement ambitieux d'une politique de l'accueil de l'enfance, des plus jeunes aux plus âgés (en accueil extrascolaire) présente assurément de nombreux avantages : émancipation personnelle pour le plus grand nombre, développement social, conciliation entre vie privée et vie professionnelle, statut des femmes sur le marché de l'emploi, ...

### **Une offre de logements adaptée à la diversité des itinéraires parentaux et aux besoins de toutes les étapes de la vie, en favorisant des solidarités sociales et intergénérationnelles**

Nous dénonçons le manque de logements publics et privés adaptés à la diversité des itinéraires parentaux et aux besoins de toutes les étapes de la vie. Des ghettos sociaux et générationnels se sont créés. Nous le déplorons.

Nous demandons une évolution de la diversification de l'offre de logement liée à une vision globale de l'aménagement du territoire, de la mobilité, du tissu social. Nous ne pouvons plus attendre : la rencontre de nouveaux besoins sociaux des familles liés à leur diversité et à l'allongement de la durée de vie doit commencer au plus tôt.

### 3. Octobre 2009, les accords gouvernementaux finaux<sup>i</sup>

Les attentes de la Ligue des familles	La Déclaration gouvernementale du 13-10-09	Budget alloué pour 2010
<b>Logement</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintien et renforcement des missions et des moyens des Fonds du logement.</li>   <li>▪ Régulation des loyers.</li>   <li>▪ Augmentation des moyens pour le logement social.</li>   <li>▪ Soutien au logement moyen.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonds wallon du logement : suppression de la dotation annuelle de 25 millions d'euros. Soit maintien de l'activité grâce à une opération de trésorerie qui lui permettra de travailler en 2010 à moyens constants sur base de ses propres réserves financières 25 millions d'euros</li>   <li>▪ Crédit hypothécaire social : dégagement de fonds pour relancer les financements bloqués depuis le 16-06-2009</li> </ul>	<p>82 millions d'euros de crédits</p>
<b>Energie</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesures d'économie d'énergie pour les propriétaires et les locataires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Garantie de l'ensemble des primes 2009</li>   <li>▪ Nouveau programme de primes en 2010 : priorité à l'isolation.</li>   <li>▪ Planification de l'émancipation progressive du photovoltaïque en concertation avec le secteur.</li>   <li>▪ Pérennisation des certificats verts, maintien de l'exonération fiscale et des dispositions relatives aux compteurs verts. La prime fera l'objet d'un déphasage progressif.</li>   <li>▪ Redevance gazière et électrique opérationnalisée en veillant à l'immunisation des nouveaux raccordements.</li> </ul>	<p>12,5 millions d'euros pour la RW (et 12,5 millions d'euros pour les communes)</p>

Les attentes de la Ligue des familles	La Déclaration gouvernementale du 13-10-09	Budget alloué pour 2010
<b>Mobilité</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique cohérente intégrant aménagement du territoire et besoins de circulation</li> <li>▪ Augmenter et améliorer l'offre de transport collectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintien de l'offre de transport en commun (TEC) et des avantages de gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans : limitation de la hausse des tarifs à 4,6% au lieu de 5,8%.               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite du plan d'investissement dans de nouveaux bus moins polluants et à la capacité plus importante (bus articulés).</li> </ul> </li> <li>▪ Soutien à la mobilité douce et particulièrement au vélo.</li> </ul>	
<b>Enseignement</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transferts de moyens dans le budget pour améliorer les conditions de travail dans les écoles : infrastructures, moyens pédagogiques, ressources humaines.</li> <li>▪ Investissements dans la formation des enseignants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des subventions de fonctionnement prévues par les accords de la Saint-Boniface (moitié de la trajectoire initialement prévue).</li> <li>• Maintien de la politique d'encadrement différencié</li> <li>• Revalorisation salariale de 1% en 2010, conformément aux accords et engagements pris</li> </ul>	<p>20 millions d'euros, soit 5% de l'ensemble des moyens de fonctionnement des écoles en Communauté française</p> <p>15 millions d'euros en 2009-2010 + 25 millions en 2010-2011</p>
<b>Les services collectifs</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accueil des 0-3 ans</li> </ul>	Troisième phase du plan Cigogne : création de 2.000 places dans les milieux d'accueil.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation du montant global consacré à l'accueil extrascolaire.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexion à entamer : sur le statut des temps de midi dans les écoles ; sur la manière de contraindre les écoles et les opérateurs de restauration scolaire à intégrer des critères de qualité pour les menus et les espaces collectifs de restauration scolaire.</li> </ul>		

## 4. Commentaires sur les mesures acquises pour l'année 2010

Nous comprenons parfaitement la situation de crise des finances publiques actuelles. Nous savions lors de nos rencontres des candidats aux élections régionales et communautaires, que les efforts budgétaires à accomplir seraient énormes. D'où le décalage entre les intentions affichées dans le projet de déclaration communautaire gouvernementale et ce qui en ressort après l'épreuve de vérité financière. Entre rêves et réalité, la marge est énorme.

Sur le plan du Fonds du logement wallon, d'abord : ça ne va pas<sup>ii</sup>. Les dirigeants ont pris des décisions qui mutilent le projet d'octroi de prêts accordés aux familles les plus précarisées, c'est-à-dire à près de 90% des familles demandeuses. Entre 1.000 et 1.200 prêts sont accordés chaque année. Ce sont plusieurs dizaines de millions d'euros qui ne seront pas attribués alors que le contrat de gestion de 2007-2012 s'était engagé à financer le crédit hypothécaire aux familles de 1.100 prêts supplémentaires par an. Nous ne comprenons pas le choix qui a été fait.

Question énergie et environnement, seules les mesures relatives aux primes du photovoltaïques sont supprimées. Nous apprécions la priorité qui est faite au programme de primes à l'isolation, les meilleures économies étant les dépenses qui ne sont pas faites. Reste à veiller à ce que ces primes profitent aussi aux plus bas revenus.

Sur le plan de l'enseignement, il faut noter les quelques mesures d'économie qui ont eu lieu :

- Suppression du financement des jours blancs
- Suppression de la provision pour les politiques nouvelles
- Report du décret Conseiller en prévention
- Réduction du nombre de chargés de mission

Il est question de maintenir, en partie, les mesures prises sous la précédente législature. Ce qui n'est déjà pas si mal, notamment pour les mesures d'encadrement différencié qui visent à lutter contre l'échec scolaire. Cette politique aurait déjà permis d'engager 700 enseignants dès cette rentrée scolaire 2009-2010 dans les écoles qui accueillent le public scolaire le plus fragilisé. Il est déjà prévu que cette politique soit renforcée. 25 millions d'euros y seront consacrés dès la rentrée prochaine. C'est heureux et pas suffisant en soi, il s'agit d'une mesure qui doit en accompagner d'autres. Les recherches en éducation montrent à suffisance que notre système éducatif est trop peu performant parce que très inégalitaire. La ségrégation scolaire et sociale explique notamment ce problème.

Pour des nouvelles mesures, il faudra attendre... pas trop longtemps. La situation des enseignants et des élèves réclame des soins de qualité. Le projet de déclaration communautaire gouvernementale de juillet 2009 posait de manière très pertinente l'ensemble des questions qui intéressent les parents d'élèves. Nous pouvons nous en réjouir. Et après, qu'en sera-t-il?

Dans sa déclaration, le Gouvernement exprime sa volonté de rencontrer les difficultés de notre système éducatif, avec les acteurs du monde scolaire envers qui il réaffirme sa confiance et son soutien. Le Gouvernement s'est fixé l'échéance 2013 pour faire aboutir ses priorités, « tout en évaluant avec objectivité les acquis et les améliorations à apporter dans mise en œuvre. Ceci se fera en concertation avec les représentants des élèves et étudiants, les syndicats d'enseignants, les fédérations de pouvoirs organisateurs, les fédérations des associations de parents, les partenaires sociaux interprofessionnels ». Bien que la Ligue des familles ne soit pas reconnue comme une fédération d'associations de parents, nous ferons entendre notre voix. Les défis que le Gouvernement veut rencontrer sont également les nôtres : travailler à la réussite de tous, former aux apprentissages de base, participer à l'éducation globale, garantir des acquis communs, soutenir les enseignants, ... A suivre de très près.

Dans la Déclaration gouvernementale, des éléments de réponses à nos interpellations<sup>iii</sup> - l'alimentation à l'école et l'accueil extrascolaire - sont présentés comme des préoccupations partagées. Elles ne sont pourtant pas reprises à l'agenda politique 2010. Pas encore ? ou « cerise sur le gâteau », que l'on sait très allégué pour les années à venir ?

Nous suivrons de près la mise en route d'une étude annoncée sur l'organisation du temps et des rythmes scolaires. « Cette réflexion aura pour objectif d'identifier des pistes permettant d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'instaurer une meilleure qualité de vie dans les écoles et les établissements » (p. 33). Quant à l'alimentation à l'école, le Gouvernement soutiendra, dans sa déclaration, la promotion dans les écoles des bonnes pratiques alimentaires, en collaboration avec l'action des Régions : « Le Gouvernement fera progressivement évoluer les cantines scolaires vers l'alimentation durable (santé, environnement, solidarité) et la promotion des circuits courts et de la consommation responsable » (p.56).

La troisième phase du plan Cigogne, telle que prévue dans le Contrat de gestion de l'ONE 2008-2010, se poursuit. 2.000 places dans les milieux collectifs d'accueil, c'est un besoin prioritaire à satisfaire. Rien de nouveau non plus. Rien de nouveau non plus en 2010 ; sauf que les intentions générales pour la législature sont plus ambitieuses et rencontrent nos demandes, tant pour le bien-être de tous les enfants, l'accès des femmes sur le marché de l'emploi, l'articulation des temps de vie, la diversité de l'offre de l'accueil. Et le Gouvernement nous rejoindrait aussi sur le plan de la simplification des niveaux de pouvoirs concernés par cette matière. Il sera « particulièrement attentif à renforcer encore l'articulation des compétences ministérielles qui interviennent dans l'accueil des enfants, en confirmant le rôle central de l'ONE et en améliorant encore les synergies avec les régions » (p. 91). L'ONE sera chargée d'établir une nouvelle programmation « ambitieuse en vue de créer un nombre significatif de nouvelles places à l'horizon 2014 en étant attentif à l'équilibre entre sub-régions et en intégrant les besoins spécifiques à chaque sous-région ». Cet équilibre devra intégrer le critère de diversification de l'offre d'accueil. Les budgets suivront-ils ?

Enfin, l'ONE se voit confirmer dans son rôle de pilote et de programmation d'offre d'accueil pour les 0-12 ans et doit veiller à tenir compte de l'essor démographique dans certaines sous-régions.

Sur le plan de la gouvernance, on peut se réjouir de la volonté de rapprochement entre Régions et Communauté par l'adoption de la stratégie commune de développement : cohérence, vision globale des enjeux, coordination et intégration des mesures. Nous sommes preneurs de ces principes et déclaration d'intentions. Il restera à en mesurer l'effectivité et l'efficacité tout au long de la législature.

---

<sup>i</sup> Wallonie-Bruxelles, Budget 2010, *Un budget rigoureux et volontariste qui préserve l'essentiel*, 13/10-2009

<sup>ii</sup> Voir édito, Denis Lambert, *Le gouvernement wallon va-il- toucher le Fonds ?*, Le Ligueur, 21 octobre 2009, n° 24

<sup>iii</sup> , *Projet de déclaration communautaire gouvernementale « Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire »* , juillet 2009, pp. p. 13, 56, 61.